

# VISITER UNE EXPOSITION

PARCOURS  
DE L'ÉDUCATION  
ARTISTIQUE ET CULTURELLE  
EN MILIEU SCOLAIRE  
2022/2023

ARTS VISUELS

## OBJECTIFS

> C'est devenir un détective pour considérer chaque information (titre, matières, dimensions, rapports à l'espace, cartels, citations de l'auteur, etc.) comme autant d'indices dont la réunion favorise la réception et la compréhension de la démarche des artistes.

- Comment aborder l'objet artistique plutôt que ses représentations ? Comment faire vivre une expérience sensible aux enfants ?
- Comment souligner le caractère polysémique des œuvres pour se saisir de cette complexité et jouer avec l'imaginaire ?
- Comment accompagner la notion de transversalité des enseignements à travers les arts visuels ? (Lien avec l'histoire, les sciences, les mathématiques...)

## DESSCRIPTIF

> Chaque visite d'exposition est une rencontre favorisant l'expressivité des enfants pendant laquelle la verbalisation et la mise en forme de l'expérience sensible est mise en avant.

> Accueil des classes uniquement les matins sur RDV

### Durée d'une visite :

cycle 1 (Grande section de maternelle) : 45 min

cycle 2 : 1h

cycle 3 et + : de 1h30 à 2h si prolongation

### Pour les cycles 1/2/3 : le cahier ludique

++ Lors des visites sera distribué, à chaque enfant, un cahier ludique de l'exposition, qui pourra être rempli en classe ou lors de la visite. L'enseignant pourra alors poursuivre les pistes de réflexion artistiques et /ou transversales qui auront été abordées.

**Pour le cycle 3 :** possibilité de jouer les prolongations (30 min à l'atelier pédagogique du centre d'art)

++ Approfondissement dans l'histoire de l'art des notions abordées lors de la visite de manière interactive.

**Lieu :** Polaris centre d'art (place Patricia Tranchand)

### PUBLIC

MATERNELLE  
ÉLÉMENTAIRE  
COLLÈGE  
LYCÉE

### CONTACTS

POLARIS CENTRE D'ART

Stéphanie Lamy

06 46 23 89 63

04 42 55 17 10

stephanie.lamy@dampmetropole.fr

# ViSITER UNE EXPOSiTiON

[SUITE]

## Indicateurs financiers :

47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

## Participations financières demandées :

Les visites et les projets d'actions culturelles sont gratuits – A la charge des établissements l'acheminement des élèves jusqu'au centre d'art.

**Évaluation** : obligation de remplir la fiche d'évaluation envoyée par le centre d'art.

PARCOURS  
DE L'ÉDUCATION  
ARTISTIQUE ET CULTURELLE  
EN MILIEU SCOLAIRE  
2022/2023

ARTS VISUELS

## PUBLIC

MATERNELLE  
ÉLÉMENTAIRE  
COLLÈGE  
LYCÉE

## CONTACTS

POLARIS CENTRE D'ART  
Stéphanie Lamy  
06 46 23 89 63  
04 42 55 17 10  
stephanie.lamy@dampmetropole.fr